

# COOPERATION MILITAIRE MULTILATERALE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU NIGER.

**Issa Seidi Aboubacar**

*Enseignant vacataire à l'UAM de Niamey (Niger), Département de Philosophie, Culture et Communication.  
issasediaboubacar@yahoo.fr*

## Résumé

*Le monde traverse des crises sécuritaires liées à la mauvaise gouvernance politique généralisée entraînant certaines couches sociales à s'insurger contre les autorités étatiques établies. Ces insurrections terroristes visent des revendications d'ordre politique, identitaire et religieux. Cette insécurité devient d'autant plus préoccupante au Sabel qu'elle contraint ses dirigeants à recourir à l'aide de forces militaires occidentales. Or, malgré la présence de ces bases militaires étrangères, les populations de régions les plus reculées du Sabel continuent de subir les représailles de plusieurs groupes terroristes. Comment ces forces militaires peuvent-elles aider le Sabel à pallier le terrorisme ? Tel est le problème que cet article ambitionne de résoudre. La démarche est autant descriptive, analytique que critique pour retracer les causes historiques et socio-politiques de ces mouvements insurrectionnels avant d'y envisager des perspectives et des stratégies de guerre asymétrique, en vue de mettre fin à ce no mans 'land' inimaginable instauré au Sabel. Au terme de cette étude, les résultats obtenus révèlent que cette coopération militaire multilatérale concourt, certes, à lutter contre le terrorisme au Niger, mais cela ne permettra pas de pallier définitivement cette crise sécuritaire tant que les pays sabeliens restent mal gouvernés. Partant donc des insuffisances liées à la coopération multilatérale de bases militaires étrangères, le Niger se doit d'assurer lui-même la sécurité et le mieux-être de ses populations mais en recouvrant l'intégrité de ses frontières territoriales, de façon souveraine, pour son développement social et économique durable.*

**Mots clés :** *Bases militaires, coopération militaire multilatérale, développement, insurrection, no mans 'land.*

## Abstract

*The world is going through security crises linked to the generalized bad political governance leading certain social strata to rebel against the established state authorities. These terrorist insurgencies target political, identity and religious claims. This insecurity becomes all the more worrying in the Sabel as it forces its leaders to resort to Western military forces. However, despite the presence of these foreign military bases, the populations of the most remote regions of the Sabel continue to suffer reprisals from several terrorist groups. How can these military forces help the Sabel counter terrorism? This is the problem that this article aims to solve. The approach used in this study is as descriptive, analytical as it is critical in tracing the historical and socio-political causes of these insurrectionary movements before considering perspectives and strategies for asymmetric warfare in order to put an end to this no mans unimaginable land established in the Sabel. At the end of this study, the results obtained reveal that this multilateral military cooperation certainly contributes to the fight against terrorism in Niger, but this will not make it possible to definitively alleviate this security crisis as long as the Sabelian countries remain badly governed. Starting from the shortcomings linked to the multilateral cooperation of foreign military*

*bases, Niger must itself ensure the security and well-being of its populations, but by recovering the integrity of its territorial borders, in a sovereign manner, to its sustainable social and economic development.*

**Keywords:** *Military bases, multilateral military cooperation, development, insurgency, no mans' land.*

## **Introduction**

Aujourd'hui, le monde fait face à des à attaques terroristes protéiformes et sporadiques liées à des considérations idéologico-politiques et religieuses dont la prise du pouvoir au Pakistan par les Talibans, les attentats terroristes perpétrés au Pentagone en 2001 par Ben Laden et l'incursion de la secte-islamo terroriste Boko Haram dans le long du Lac Tchad. La recrudescence du terrorisme astreint les Etats occidentaux et africains à déployer une synergie d'action, autrement dit à combiner leurs ressources, efforts et stratégies militaires pour combattre ce phénomène qui sape la sécurité, la paix et le processus démocratique en Afrique, notamment dans le Sahel. Cependant, bien qu'elle ait connu quelque progrès considérables en matière de démocratie, l'Afrique de l'Ouest traverse une crise sécuritaire sans précédent qui entrave la réalisation effective de ses projets de développement économique durable et le mieux-être de ses populations. Depuis près de 10 ans, le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Tchad subissent, faut-il le rappeler, les conséquences néfastes des attaques terroristes et des rébellions violentes de plusieurs groupes armés non étatiques occupant presque tous les territoires qui échappent au contrôle de FDS (forces armées de défense nationales). Dans ce cadre, le rapport des Nations Unies sur le terrorisme en 2011 révèle que 978 attaques terroristes sont, en partie, causées par la secte-islamo terroriste Boko Haram basée au Nigéria. Entre mai 2015 et mai 2020, 1120 événements terroristes effectués et répertoriés sont liés à l'usage des substances explosives et 3860 attaques terroristes ont causé la mort de 19 151 morts en Afrique de l'Ouest, notamment au Nigéria, Mali et Burkina Faso, affirme (P.H.S. Damiba, 2021:13). Dans le même ordre d'idées, Mohamed Ibn Chambas a, en janvier 2020, présenté le bilan sur la situation sécuritaire aux membres du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies comme suit :

Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, le nombre des victimes d'attaques terroristes a été multiplié par cinq depuis 2016 avec plus de 4 000 décès signalés en 2019 contre 770 décès en 2016 ; plus important encore, la zone géographique des attaques [...] menace de plus en

plus les Etats côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Le nombre de personnes tuées au Burkina Faso est passé de 80 en 2016 à 1 800 en 2019, le nombre de personnes déplacées a décuplé pour atteindre un demi-million en plus des 25 000 qui ont trouvé refuge dans d'autres pays sans compter le nombre d'écoles fermées privant plusieurs enfants de leur droit à l'éducation. Les attaques terroristes sont aussi souvent des efforts délibérés de la part d'extrémistes violents pour s'emparer d'armements et des voies de trafics ou se livrer à d'autres activités illicites, y compris l'exploitation minière artisanale. (P.H.S. Damiba, 2021 : 53)

Partant donc de ces constatations, la question qui se pose est de savoir : Comment la coopération militaire multilatérale envisage-t-elle de lutter contre le terrorisme au Niger ? L'objectif visé est d'analyser la pertinence, l'efficacité et les enjeux de l'installation de bases militaires occidentales au Niger dans la lutte contre le terrorisme. De façon spécifique, cet article vise à dégager les efforts consentis de ces bases militaires et les résultats obtenus. Aussi, il s'interroge sur la nécessité de stratégies de guerre à mettre en œuvre pour pallier l'insécurité afin de faciliter la libre circulation de biens et de personnes pour un développement social et économique et durable du Niger.

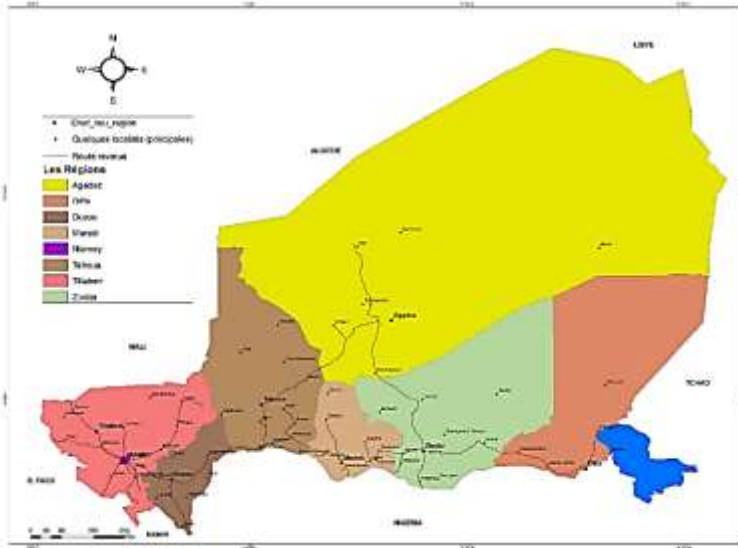
## **1. Matériels et méthode**

### ***1.1. Présentation du Niger, une zone géostratégique***

L'enquête est menée au Niger, pays enclavé et peuplé de 24 118 328 millions d'habitants. Avec un taux de croissance démographique de 3,83%, le Niger s'étend sur une superficie de 1 267 000 km. Il est situé en Afrique de l'Ouest, limité par l'Algérie et la Libye au Nord, par le Tchad et le Nigeria à l'Est, le Bénin au Sud, et par le Burkina Faso et le Mali à l'Ouest. Les défis cruciaux que l'Etat nigérien œuvre à relever sont l'insécurité sporadique due aux attaques asymétriques de ces groupes terroristes, opérant dans les zones frontalières avec le Mali, le Burkina Faso et le Lac Tchad et l'explosion démographique de sa population qui est à la fois très jeune et désœuvrée, ce qui, du coup, constitue une autre forme d'insécurité sociale. Le bilan sur sa situation sécuritaire révèle que 16 193 personnes ont été contraintes à quitter leurs lieux résidentiels, notamment dans les communes de Torodi et de Makalondi (frontière

Niger-Burkina Faso). Ce déplacement forcé de ces populations constitue, à bien d'égards, une crise sociale difficile à pallier du fait de l'arrivée de plus de 17 000 personnes au Niger, en mai 2022, ayant fui les exactions au Mali pour se réfugier dans les régions de Tillabéry et de Tahoua, ce qui nécessite plus de besoin de dotation en eau potable, vivres, abris en quantité suffisante, en sécurité, éducation et en d'autres moyens nécessaires à la subsistance quotidienne, soit un budget de 522,6 millions de dollars pour financer le plan de réponse d'aide humanitaire. Cependant, il convient de rappeler qu'avant cette forme d'attaque terroriste, le Niger a connu des mouvements insurrectionnels de ses certains groupes ethniques constitutifs, plus précisément des Touaregs, suite à la mauvaise gestion d'évènements de Tchintabaraden (d'Agadès) débouchant sur une revendication territoriale, tel que le mentionnent (M. Saley, 1996 ; M. Djibo, 2002 ; L. Chékou Koré, 2012) et, sans oublier, les conflits intercommunautaires résultant de la mauvaise gestion des ressources naturelles dont il est aussi victime. Il s'agit des conflits entre agriculteurs et éleveurs, éleveurs autochtones et pasteurs transhumants, éleveurs et sociétés minières suite à l'accaparement des vastes domaines destinés aux activités pastorales en plus des nuisances générées par les activités industrielles. Par ailleurs, il est question des conflits entre éleveurs, pêcheurs et agriculteurs lors du partage des ressources naturelles, autrement dit des aires de pâturage, des couloirs de passage et de repos des animaux, d'une part, et des conflits engendrés par la limitation de zones de pêches dans certaines zones entre les agriculteurs eux-mêmes, suite aux grignotements des limites de leurs champs, écrit dans (FAO, 2021 ; S. Aboubacar, 2021). Mais pour lutter contre toutes ces différentes formes d'attaques survenues dans ses régions à savoir Tillabéry, Tahoua, Maradi et Diffa, le Niger recourt à plusieurs types d'opérations militaires, comme *Faraouta Buschia*, *Almahaou*, *Dongo*, *Sakis* épaulées par armées françaises basées au Niger, comme l'opération *Takouba et Barkhane*.

Mais, malgré l'intervention de FDS nationales et de forces armées étrangères, les populations continuent de subir des attaques asymétriques et meurtrières surtout dans la région de Tillabéry du fait de l'instabilité du Mali et du Burkina Faso où la plus grande partie de leurs territoires est, pendant longtemps, restée à la merci de ces groupes terroristes qui entretiennent également des réseaux de trafic de drogue et d'armes.



**Figure 1** : Carte du Niger

**Source** : Bahari Ibrahim Mahamadou département de géographie Université de Niamey, mars 2022

### ***1.2. Technique de collecte et d'analyse des données***

L'enquête s'est déroulée au Niger. La recherche documentaire est basée sur la lecture des articles de la presse nationale et internationale, le rapport des groupes, comme International Crisis Group, le GAFI et enfin sur des articles traitant à la fois de la paix, de la sécurité et du développement humain et social durable. Des entretiens ont été réalisés sur quelques acteurs de la société civile, l'opinion publique pour avoir une idée précise sur leur perception de l'implémentation des bases militaires occidentales au Niger, quant à leur mode opératoire et leur efficacité dans la lutte contre le terrorisme. Les principaux points développés sont, entre autres, la connaissance des bases étrangères présentes au Niger, la perception de l'opinion publique sur les enjeux de la présence de ces bases militaires étrangères au Niger, et la contribution à la prise en charge de la question sécuritaire par le Niger pour restaurer la paix en vue d'un développement social et économique durable. Pour le traitement des données, nous avons jugé utile de procéder

méticuleusement à une analyse comparative entre les différentes sources de données et d'informations tout en ressortant les différents thèmes sur lesquels sont bâtis les éléments de réponse permettant d'apprécier ou de critiquer la présente étude.

## **2. Résultats de l'étude**

La radicalisation grandissante et la migration vers le Sud de groupes terroristes dont AQMI (Al-Qaïda dans le Maghreb Islamique) fait partie cherchent à compromettre la stabilité politique et sociale dans les Etats sahéliens, écrit (le Rapport GAFI, 2013 : 4). Dans ce cas précis, plusieurs facteurs témoignent bien de l'existence de bases opérationnelles d'AQMI installées, suite aux alliances nouées entre d'autres groupes terroristes, comme ceux constitués par la secte-islamo terroriste Boko Haram au Nigéria (mouvement qui vise à instaurer la charia), le MUJAO (Mouvement qui lutte pour l'Unité et le djihad en Afrique de l'Ouest), le MNLA (Mouvement National pour la Libération de l'Azawad) et El Ansar dine au Niger et au Mali. A partir de 2015, le GSIM (Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans), le EIGS (l'Etat Islamique dans le grand Sahara) et l'EIAO (l'Etat Islamique en Afrique, Al Mourabitoune) occupent l'espace sahélien comme les seuls maîtres-opérateurs terroristes où, malgré leur divergence idéologique, arrivent à s'associer pour atteindre leurs objectifs divers, précisent (W. Ahouansou, 2014 ; P.H.S. Damiba, 2021 : 37). L'instabilité politique, les violences ethniques et intercommunautaires, la gabegie, les exclusions politiques, le délaissement des zones rurales cultivables, le déclin des élites coutumières, le substrat religieux, l'impunité, la corruption, le favoritisme, le népotisme, le taux élevé de chômage des jeunes, la paupérisation de pauvres et l'inégalité des revenus à l'échelle de pays..., etc., sont là autant des motifs ou des raisons avancés par ces groupes terroristes qui sèment la terreur et le chaos en Afrique de l'Ouest, en général, et opèrent des kidnappings et de trafics de drogue dans la zone saharo-sahélienne, en particulier. Ces mouvements insurrectionnels sont, pour la plupart, dus à la remise en cause de la délimitation des frontières territoriales de l'Azawad. Au nombre de causes suscitées nous pouvons évoquer les exclusions sociales, le sentiment de frustration et les mutations partielles de l'irrédentisme de la communauté Azawad au Niger, comme au Mali, en des mouvements terroristes. Ces violences multiformes sont les seules voies de recours poursuivies par certains de

leurs acteurs locaux pour conquérir des espaces politiques propices à la légitimation de leur revendication territoriale en vue d'un futur meilleur (M. Saley, 1996, p : 78 ; M. Djibo, 2002 : 151 ; Rapport GAFI, 2013 : 6 ; W. Ahouansou, 2014 : 7 ; CIEDEL, 2019 : 6 ; P.H.S. Damiba, 2021 : 32-33 ; C. Mestre, 2020 : 134).

A l'instar des autres pays du G5 Sahel, Le Niger est, depuis 2013, en proie à plusieurs attaques terroristes. Délimitée à l'Est par le Tchad et le Nigéria, le Mali à l'Ouest, sa situation géographique constitue un carrefour pour le trafic d'armes et de drogue. Les affrontements de 1963, 1990, 2006 et 2012 contre les armées loyales nigériennes ont favorisé la naissance d'un Front de Libération de l'Aïr et de l'Azawad (FLAA), écrivent (M. Djibo 2002 : 137, L. Chékou Koré, 2012 : 22). En plus de cela, le pays subit presque régulièrement des attaques asymétriques meurtrières d'autres groupes armés non étatiques tels que l'AQMI dans l'Ouest et le Sud-Est liées à celles de la secte-islamo terroriste Boko Haram et du groupe de l'ISWAP (Etat Islamique en Afrique de l'Ouest. Selon les Nations Unies, ces attaques ont en Avril 2022, forcé le déplacement de plus de 40 000 nigériens. Ces différentes attaques ont pour causes internes la mal gouvernance, le manque de perspectives pour les jeunes désœuvrés et le problème de gestion des ressources naturelles suite aux effets néfastes du changement climatique. S'agissant de causes externes, on peut citer l'effondrement des Etats voisins, comme le Mali, le Burkina Faso et la Libye, qui a eu pour conséquence néfaste, l'implantation des groupes terroristes avec des ramifications internationales (P.C. Nahi, 2013 ; CIEDEL, 2019). Face à cette situation déplorable, l'Etat nigérien tend à perdre le principe wébérien du monopole de la violence, comme le fait le savoir (A. Saidou, 2015 : 340) et peine à respecter le contrat social eu égard à la protection de ses populations et de leurs biens. Le caractère multiforme ou asymétrique des attaques terroristes crée plus des problèmes à l'armée nigérienne bien qu'elle bénéficie d'un appui fort redoutable tant en équipement qu'en moyens financiers de l'Occident. D'autres analystes politiques pensent que l'échec de l'armée nationale dans la lutte contre ces groupes terroristes est, d'une part, lié au manque de coordination dans les opérations militaires menées et, d'autre part, au détournement des financements colossaux alloués à l'achat d'armes de pointe et de matériels logistiques. Cela amène certaines communautés à créer des groupes d'autodéfense communautaire pour assurer leur propre protection (International Cris Group ICG, 2021 : 6). L'explosion du banditisme

armé, né de la prolifération des groupes armés non étatiques, montre que l'armée nigérienne a des difficultés à relever les défis tout en soulignant les insuffisances liées au système sécuritaire, ce qui suscite plus d'inquiétude, quant à la sécurité et la protection des zones ciblées. Face à une telle situation l'Etat nigérien n'a désespérément d'autres choix que de nouer avec la coopération militaire multilatérale, malgré la présence des bases militaires opérationnelles de la sous-région ales, celles des autres pays membres du G5 Sahel dont le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et le Cameroun. Pourtant, l'installation de ces bases militaires occidentales au Niger que l'Etat nigérien croyait, tant soit peu, capables de neutraliser les terroristes n'a, tout de même, pas empêché de continuer d'enregistrer presque chaque jour la perte des nombreuses vies humaines et des dégâts matériels collatéraux dans la bande saharo-sahélienne.

### ***2.1. L'installation des bases militaires occidentales au Niger : Quels enjeux pour le pays ?***

L'ex Métropole colonisatrice a, le lendemain de l'indépendance, su maintenir des rapports stratégiques avec ses anciennes colonies, notamment dans le domaine sécuritaire. Ces rapports donnent à l'ex colonisatrice, la France, la possibilité d'intervenir militairement dans plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest, comme c'est le cas au Niger suite à la recrudescence des attaques terroristes au Tchad, au Burkina Faso et au Mali jusqu'à la veille de la rupture de ce dernier avec celle-ci. Parlant de coopération de bases militaires occidentales, celle de la France est composée de 4 bases installées à Niamey, Aguelal et Madama, zones frontalières avec l'Algérie et la Libye. Ces bases militaires sont issues du dispositif Barkhane délocalisé à Niamey, le lendemain de son retrait ou plutôt de son expulsion du territoire malien à la demande de la junte militaire au pouvoir. Et selon les informations ressorties des journaux et les entretiens réalisés avec quelques acteurs de la société civile, la force Barkhane travaille en étroite collaboration avec l'armée nigérienne à laquelle elle fournit des renseignements tout en renforçant ses capacités militaire et matérielle, dans la lutte contre le terrorisme, lutte qui se veut une guerre symétrique. La France vise, affirme-t-elle, à doter l'État nigérien d'une armée plus équipée et plus entraînée d'autant plus que les opérations terroristes s'amplifient davantage et mettent en péril presque chaque jour la vie de nombreuses populations nigériennes. Parmi les bases françaises basées au Niger, celle de Niamey comprend plus de 500 hommes. Elle constitue un office de base aérienne bien équipée d'avions



de chasse, de logistique de transport et des drones de reconnaissance. En plus de cela, une autre unité de combat complète la base la plus proche de la zone frontalière (Mali-Burkina-Niger). La base militaire allemande, quant à elle, s'occupe du transport aérien d'équipement matériel de l'Aéroport International Diori Hamani de Niamey, dans le cadre de la MINUSMA (Mission des Nations Unies de Stabilisation du Mali). Dans ce contexte, les députés italiens approuvent l'envoi d'une mission militaire au Niger pour l'appuyer à renforcer le contrôle territorial servant de transit des migrants africains en direction de l'Europe. Cette mission a également pour objectif, faut-il le noter, de lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue au Sahel. L'Allemagne a pour mission principale de renforcer les capacités opérationnelles des militaires nigériens qui sont cantonnés dans le département de Tillia, région de Tahoua faisant frontière avec le Mali. Faut-il rappeler encore que la première base américaine, qui était positionnée dans la région d'Agadez, a été par suite redéployée à Niamey. Celle-ci doit accueillir des avions de transport et des drones *Reaper* armés. Elle a pour mission de couvrir la zone sahélienne et le bassin du Lac Tchad. Dans cette étude, les entretiens réalisés avec quelques populations locales témoignent bien de l'efficacité de la coopération militaire américaine en matière de renseignements, de formation, de stratégies de guerre et d'appui logistique. L'incursion de ces groupes terroristes amène l'Amérique à renforcer les capacités et les unités basées à Ouallam, région de Tillabéry, en plus d'appui logistique leur permettant d'agir en tout état d'urgence dans la bande saharosahélienne. Pour leur part, les belges dépêchées au Niger ont pour mission d'intervenir, dans le cadre de l'opération *New Nero*, opération composée de 110 militaires, et dont le but consiste à former l'armée nigérienne. Depuis 2017, 5 compagnies nigériennes ont bénéficié d'un renforcement des capacités dans les différents domaines en matière de sécurité. L'armée belge a formé 1200 militaires nigériens. A ces bases militaires s'ajoute la mission EUCAP Sahel, mission civile créée par l'Union Européenne, et dont le but est de renforcer la sécurité intérieure du Niger et ses capacités dans la lutte contre les menaces sécuritaires, depuis 2012. Présente à Niamey et Agadez, cette mission a bénéficié d'un nouveau mandat de 2020 à 2022, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, le flux de migrations clandestines et le trafic de drogue. Celle-ci a contribué à la création des unités mobiles au sein de la police nationale qui doivent s'occuper de la sécurisation des frontières, c'est-à-dire œuvrer à éradiquer les réseaux de criminalité

organisée, les trafics de tous genres et la traite des personnes en créant un climat de confiance entre la police et les populations locales, à en croire (EUCAP Sahel-Niger 2020-2022 ; bulletin d'information EUCAP Sahel Niger, 2020).

Les bases militaires étrangères installées au Niger ont, certes, pour but d'assurer la sécurité de ses populations en cas d'attaques et de représailles terroristes. Cependant, certains acteurs de la société civile s'insurgent contre le bourdonnement de drones et des avions de chasse de ces bases militaires qui nuisent nuitamment à leur bien-être. En ce sens, affirme un acteur de la société civile :

Quand il y a la relève, tout le boulevard Tanimoune de Niamey est occupé par un cortège impressionnant de l'armée française en direction de Mali. Mais on se demande à quoi sert toute cette logistique quand on sait le nombre de personnes civiles et militaires tués ou déplacés à cause des attaques djihadistes surtout dans la région de Tillabéry.

## ***2.2. Perception de l'opinion publique sur l'installation des bases militaires occidentales au Niger***

Le déploiement des forces militaires occidentales au Niger dans la lutte contre le terrorisme affiche des résultats peu satisfaisants. Car, étant sous-équipées et surmenées, le moral de l'armée nigérienne semble en berne, ce qui remet en cause l'efficacité et/ou la visibilité dans la coopération de bases militaires occidentales au Niger, notamment dans les zones de Diffa, du Nord -Tahoua et de Tillabéry, région extrêmement riche en or. Au vu de ces atrocités causées par les terroristes les populations de ces localités se sont posées la question, quant aux raisons principales et l'efficacité de toutes ces bases militaires occidentales installées au Niger ? Certaines d'entre elles affirment que l'armée nigérienne semble informée de mouvements de ces groupes terroristes, mais tarde à riposter en toute urgence à cause de la lenteur liée à la démarche protocolaire militaire que les FDS doivent suivre avant d'intervenir. D'autres dénoncent la complicité de certains chefs locaux dans le développement de l'insécurité et de la terreur au Sahel. L'interférence de bases militaires occidentales et la complicité de certains chefs de villages sont des facteurs qui ont conduit la société civile nigérienne à s'organiser autour d'un mouvement qu'il convient d'appeler M62, autrement dit à une marche pacifique, le 18 septembre 2022, pour

demander le retrait de la force française Barkhane du territoire nigérien. Selon ce mouvement M62, les bases militaires étrangères installées au Niger sont inefficaces dans la lutte contre le terrorisme. A ce sujet, le slogan porté sur les pancartes brandies se lit comme suit : "dégage l'armée française criminelle" ou "l'armée coloniale doit partir." Un des acteurs de la société civile interviewé corrobore ici ces propos :

La coopération militaire multilatérale n'a aucune efficacité car durant les 6 et 7 ans de présence au Niger, aucune amélioration de la situation qui est théoriquement l'objet de leur arrivée et leur installation sur le sol nigérien, hier est meilleur qu'aujourd'hui.

Outre cela, certains acteurs de la société civile reconnaissent que la situation sécuritaire s'est nettement améliorée depuis 2020, comme l'on peut le remarquer, à travers les frappes aériennes qui ont affaibli la plus grande base de groupes terroristes, l'EIGS. Cependant, les manifestations qui ont eu lieu montrent que la majorité des acteurs sociaux décrie la présence des bases militaires étrangères au Niger. Car pour ces acteurs sociaux, ces bases militaires étrangères visent le contrôle de certaines zones du pays extrêmement riches en ressources minières et énergétiques, comme Tillabéry et Agadez. A vrai dire, l'instabilité au Sahel ressemble à une mise à jour du projet de création du territoire du Sahara-français, composé du Niger, de l'Algérie, du Tchad, de la Mauritanie et du Soudan, l'actuel Mali, avec la création de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS) selon la loi N° 57-27 du 10 janvier 1957. D'ailleurs, l'article 1 de cette loi stipule que :

La nouvelle entité englobe les deux départements du sud algérien (de la Saoura et des Oasis), les cercles de Goundam, Gao et Tombouctou au Soudan, ceux de Tahoua et Agadez au Niger et les régions du Borkou, Ennedi et Tibesti au Tchad ; il est prévu en outre que la Mauritanie adhère dans sa totalité à l'organisation. (M. Djibo, 2002 : 141)

### ***2.3. Perspectives et stratégies de lutte contre le terrorisme***

Les principales ressources minières et énergétiques du sous-sol nigérien sont l'une des raisons qui attirent les convoitises de groupes terroristes et du Colon. La secte-islamo terroriste Boko Haram vise à imposer la charia sur l'étendue territoriale en vue de reconquérir l'ancien empire du Kanem-Bornou. D'après quelques acteurs de la société civile,

pour pallier l'insécurité au Sahel, en général, et au Niger, en particulier, la première option est de se fier aux populations locales qui connaissent les faits et gestes des individus suspectés sur le territoire. Ce recours est la première solution endogène dans la lutte contre le terrorisme. Et selon les populations locales, les individus suspectés de terroristes sont identifiés par leurs comportements vestimentaires et traits culturels ou ethniques qui sont communs à l'ensemble de groupes. Dans ce cas, il est nécessaire d'établir un réseau local de communication entre les leaders d'opinion, comme les associations des jeunes, les marabouts, les prêtres, les autorités coutumières, ou toute personne jugée utile dans la collecte d'informations les concernant. Car, s'il y avait eu partage d'informations collectées entre les FDS nigériennes, les armées occidentales et les populations de ces localités, certaines de ces attaques génocidaires auraient pu être évitées. Dans la région d'Agadez, des réseaux de criminalité transnationale, principalement composés de ressortissants libyens et tchadiens, s'activent le long du Djado et de l'Air, vaste zone désertique difficile à contrôler, et où la plus grande partie de l'or artisanal est extraite. L'Etat doit contrôler les camps des réfugiés qui pourraient, toutefois, servir de repli à ces groupes terroristes. La résolution du problème de l'insécurité relève, par-dessus tout, de la responsabilité de l'armée nationale, de l'État lequel ne doit sous aucun prétexte se contenter simplement de ses coopérations militaires multilatérales avec les puissances impérialistes qui ne défendent que leurs intérêts stratégiques inavoués sur le continent africain. L'échec de bases militaires françaises Barkhane et *Takouba* au Mali doit, en principe, interpeller l'Etat nigérien sur les enjeux géopolitiques poursuivis par le Colon. C'est pourquoi, les FDS nigériennes doivent combiner leurs énergies et stratégies de guerre, et œuvrer avec les autres forces de défenses des autres pays membres du G5 Sahel. Car, selon les propos du président tchadien feu Idriss Deby Itno, rapportés par le journaliste de la RFI (Radio France Internationale) :

La guerre dans le Sahel est un combat qui ne pouvait se gagner tel qu'il est mené. Dans le Sahel c'était comme dans un match de football où l'adversaire a dans le même temps, le droit de jouer avec les pieds comme l'exige la règle mais aussi avec les mains et donner des coups de poing où l'adversaire seul a tous les droits. Dans cette guerre où les règles du droit international ne s'appliquent qu'à eux, les militaires ne veulent plus se

battre avec fougue par ce que chaque bavure se termine toujours par une violente condamnation internationale avec à chaque fois le couperet de la Cour Pénale Internationale alors que les terroristes eux, ne risquent rien pendant qu'ils commettent de pires exactions, des viols, des décapitations, des villages brûlés, ils ne risquent rien en égorgeant des femmes et des enfants. Ils savent qu'au pire, ils serviront de monnaie d'échange contre des otages. Ils seront absouts ensuite.

#### ***2.4. Discussion des résultats***

Dans cette lutte contre l'insécurité au Niger, la responsabilité incombe à l'État nigérien qui doit œuvrer davantage à recouvrer l'intégrité de ses frontières territoriales, de manière souveraine, pour redynamiser ses projets de développement social et économique durable. Pour cela, l'État nigérien doit revoir les termes de ses accords stratégiques avec l'ancienne Métropole colonisatrice. Même si ces accords signés entre les pays européens et américains contribuent, d'une manière ou d'une autre, à recouvrer la sécurité sur son étendue territoriale, l'Etat nigérien ne doit pas perdre de vue sa souveraineté politique et économique. Car, tel que le mentionnent nombre de chercheurs, presque toutes ces attaques enregistrées au Sahel et au Sahara représentent une bataille invisible menée à cause des richesses minières et stratégiques, comme l'uranium, l'or, le pétrole, le gaz, le phosphates, l'étain et le cuivre...etc., d'après les études prospectives les plus récentes et l'activation sous-entendue du projet de l'OCRS (Organisation Commune des Régions Sahariennes) en plus du vol et de la contrebande des ressources naturelles (M. Djibo, 2002 ; P. Hugon, 2007 ; H. Chaudot-Hawad, 2013 ; P.C. Nahi, 2013).

Par ailleurs, une étude menée dans le Sahel central (Mali-Niger et Burkina Faso) conclut que les ressources financières issues de l'EMAPE (Exploitation Minière Artisanale à Petite Echelle) de l'or représentent les flux financiers illicites et les moyens de maintien des conflits dans les zones frontalières (IGF-Levin Source ,2022). Par conséquent, le personnel déployé sur le théâtre d'opération se doit d'être bien outillé, comme le préconise M. Diallo (2007), par le renforcement de l'éducation et le développement de la formation. L'un dans l'autre, la résolution de l'insécurité qui prévaut au Niger dépend de la réorganisation du système politique en vigueur autour de l'égalité de

droits, gage de la bonne gouvernance. L'État nigérien doit se charger de sa propre sécurité plutôt que de la sous-traiter ou de compter sur la coopération militaire multilatérale, à travers laquelle l'aide apportée pour faire valoir la paix, la sécurité et le développement n'est jamais gratuite, estiment (P Lavigne Delville, A. Aghali, 2010).

## Conclusion

L'objectif de cette présente étude est d'analyser la contribution de la coopération militaire multilatérale dans la lutte contre le terrorisme et ses corollaires au Niger. Le terrorisme est un fléau qui prend de l'ampleur du fait de ses caractères asymétriques, ce qui fait que le Niger seul ne peut l'éradiquer. Pour cela, le recours aux coopérations militaires multilatérales serait plus bénéfique si et seulement si celles-ci pourraient unir leurs stratégies de guerre et recadrer leurs opérations dans le même sens que l'armée nigérienne et les autres FDS des autres pays membres du G5 Sahel. L'Etat nigérien doit mieux s'équiper des armes de pointe et de moyens logistiques pour recouvrer ses frontières territoriales plutôt que de se contenter ou de sous-traiter la sécurité de ses frontières territoriales avec les bases militaires occidentales qui ne visent que leurs seuls intérêts stratégiques. Enfin, pour favoriser leur développement social et économique durable, le G5 Sahel doit s'assagir, s'unir et œuvrer davantage dans la lutte contre le terrorisme et le néocolonialisme occidental.

## Références bibliographiques

**AHOUANSOU Wilfrid**, 2014, *la coopération internationale contre le terrorisme au Sahel*, mémoire de Master Recherche en droit international et organisations internationales, Université d'Abomey Calavi.

**ABOUBACAR Saadou**, 2021, « Problème foncier et migration dans le terroir d'Allakaye au Niger », *Revue Akofena*, N°004 Vol 1, septembre 2021, ISSN-L (imprimé) 2706–6312 eISSN (en ligne) 2708–0633, pp 375-392, consultable sur : [https://revue-akofena.org/index.php/n004\\_vol1/](https://revue-akofena.org/index.php/n004_vol1/)

**Bulletin d'information EUCAP Sahel Niger** 2020

**CHANDA Tirthankara**, 2018, *Défense. Que fait l'armée française en Afrique*, disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20181115->

evolution-presence-militaire-francaise-afrique-depuis-1960-base-opex-alliance

**CHEKOU KORE Lawel**, 2012, *Rébellion touarègue au Niger-approche juridique et politique*, Thèse de doctorat en relations internationales-option : défense et sécurité, Université Paris Descartes

**DAMIBA Paul-Henri Sandaogo**, 2021, *Armées Ouest Africaines et terrorisme : Réponses Incertaines*, Editions les 3 colonnes

**DIALLO Massaër**, 2007, *La sécurité en Afrique de l'Ouest : enjeu de gouvernance et de développement*, Réunion du Groupe d'Orientation des Politiques (GOP) du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) 25 et 26 janvier 2007 GTZ, Berlin

**DJIBO Mamoudou**, 2002, « *Rébellion touarègue et question saharienne au Niger* » Presses de Sciences Po | « Autrepart » 2002/3 n° 23 | pages 135 à 156, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2002-3-page-135.htm>

**EUCAP SAHEL -NIGER**, 5<sup>e</sup> mandat, 2020-2022

**MESTRE Christophe**, 2020, « *le développement territorial, facteur de paix, de stabilité et de développement* » pp.130-135

**Rapport GAFI** 2013, Financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest

**SAIDOU Abdoul Karim**, 2015, *Conflits armés et sécurité au Sahel : analyse comparée des mesures sécuritaires du Niger et du Mali face aux rébellions touarègues*, chapitre 15 de l'Ouvrage : *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone : entre corruption politique et défis sécuritaires*, pp 327-345.

**SALEY Maman**, 1996, « *Le cas du Niger : Les touareg du passé au futur* », Civilisations [En ligne], 43-2 | 1996, mis en ligne le 29 juin 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org>

<https://www.actuniger.com/sport/societe/13001-installation-de-bases-militaires-etrangeres-au-niger-apres-les-usa-la-france-l-allemande-maintenant-l-italie.html> consulté le 21 septembre 2022 à 14 heures 33

<https://www.dw.com/fr/arm%C3%A9es-africaines-etat-des-lieux/a-59872385> consulté le 22 septembre 2022 à 15 heures 11

<https://www.populationdata.net/pays/niger/> consulté le 22 septembre 2022 à 16heures 39 ‘

<https://reports.unocha.org/fr/country/niger/> , consulté le 22 septembre 2022 à 16 heures 55’

<https://www.actuniger.com/sport/societe/13001-installation-de-bases-militaires-etrangeres-au-niger-apres-les-usa-la-france-l-allemande-maintenant-l-italie.html> consulté le 22 septembre 2022 à 20heures

<https://www.agenceecofin.com/hebdop1/1603-55296-le-panorama-des-forces-armees-etrangeres-presentes-en-afrique> consulté le 22 septembre 2022 à 20heures 03'

[https://www.lepoint.fr/afrique/niger-manifestations-contre-la-presence-militaire-francaise-et-la-vie-chere-19-09-2022-2490451\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/niger-manifestations-contre-la-presence-militaire-francaise-et-la-vie-chere-19-09-2022-2490451_3826.php) consulté le 24 septembre 2022 à 15heures 35'

<https://www.france24.com/fr/afrique/20220215-barkhane-takuba-sabre-la-pr%C3%A9sence-militaire-fran%C3%A7aise-et-europ%C3%A9enne-au-sahel> consulté le 24 septembre 2022 à 19 heures 44'